



Vers une meilleure expérience client et un respect du site

C'est nouveau, une application informe en temps réel de l'affluence au Cirque du Fer-à-Cheval

Comme chaque année, lors de la saison estivale et touristique, le stationnement devient parfois très difficile au Cirque du Fer-à-Cheval avec l'affluence de nombreux véhicules. Cette année, une application permet de suivre en temps réel l'affluence sur le site, et notamment sur les aires de stationnement, grâce à un capteur disposé en amont au niveau du hameau de Nambride.

Du vert au rouge, l'application **affluences** ou le site internet **affluences.com** donnent ainsi en temps réel le niveau de fréquentation du Cirque du Fer-à-Cheval, en incitant au besoin à reporter sa visite. "Nous ne sommes pas dans le réglementaire", explique Mathieu Battais, chargé de mission au Syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval. "C'est avant tout un dispositif qui permet de diffuser un message de prévention pour que les gens puissent faire leur choix de visite en fonction du niveau de fréquentation. C'est également une aide précieuse pour les conseillers en séjours des offices de tourisme des Montagnes du Giffre, qui peuvent ainsi transmettre l'information en temps réel auprès de leurs visiteurs, adhérents, site internet ou réseaux sociaux, l'idée étant d'orienter le public vers d'autres sites du territoire si besoin".



Le coût de l'abonnement au dispositif de suivi de l'affluence en temps réel est de 2 700 euros pour une période de 4 mois, **qui pourra être renouvelée si l'expérience est positive, sur d'autres sites très fréquentés notamment en période hivernale**. Ce montant est pris en charge pour moitié par la **Communauté de Communes**, au titre de la compétence "promotion du tourisme", l'autre moitié étant financée conjointement par le **Syndicat Mixte du Grand site** et l'**Office de tourisme de Samoëns**.

Un site plus apaisé et une expérience client améliorée grâce au travail des acteurs locaux

Les partenaires à l'initiative du projet - les Offices de tourisme, la Communauté de Communes et le Syndicat mixte du Grand Site - et plus globalement tous les acteurs locaux dont la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy, **souhaitent tirer les leçons de l'été 2020 au niveau des pics de fréquentation**. "Nous avons constaté une hausse très importante de la fréquentation, avec un public souvent maladroit dans son comportement, non par volonté, mais souvent par méconnaissance d'un espace naturel fragile", a pu observer Mathieu Battais.



Saturation des aires de stationnement durant l'été 2020

Ainsi, en plus du dispositif d'information sur l'affluence, **les partenaires locaux ont travaillé collectivement pour améliorer l'information et la sensibilisation du public en amont et sur le site du Fer-à-Cheval**.



Suite du communiqué
Page suivante



Renforcement de l'équipe chargée de la gestion des parkings

La commune de Sixt-Fer-à-Cheval a aménagé au printemps dernier une aire dédiée à l'accueil des camping-cars le long de la RD907, en amont du centre du village. En parallèle, l'équipe chargée de la gestion des parkings a été renforcée afin de mieux réguler la circulation et le stationnement tout en assurant l'information du public sur l'aire d'accueil située avant le hameau de Nambride. De même, un agent de surveillance des voies publiques (ASVP) a été embauché par la municipalité pour veiller au bon déroulement de la saison sur la commune : stationnement, patrouilles, prévention... Enfin, un arrêté municipal est pris chaque été pour interdire la pratique du vélo au départ du Cirque du Fer-à-Cheval en direction du Fond de la Combe entre 12h30 et 18h, "principalement pour des raisons de sécurité et pour éviter les conflits d'usage car ce chemin est très fréquenté en période estivale par les promeneurs".

Le Syndicat mixte du Grand Site dispose quant à lui d'un chalet d'accueil sur le site du Fer-à-Cheval, ouvert 7 jours / 7 en période estivale, qui permet de renseigner les visiteurs au départ des randonnées en direction du Fond de la Combe. Par ailleurs, cette année, la signalétique sur site a été renforcée, en particulier pour sensibiliser les visiteurs aux déchets et à la propreté du site.

Du côté de la réserve naturelle, en plus des gardes-techniciens qui assurent quotidiennement la surveillance du site et qui peuvent, le cas échéant, verbaliser certaines infractions, des éco-volontaires arpentent tout l'été les chemins de la réserve naturelle, notamment pour rappeler les bons gestes à adopter. L'équipe d'animation a aussi été renforcée avec l'arrivée de deux animatrices saisonnières, qui proposent des visites guidées gratuites du Cirque du Fer-à-Cheval au départ du chalet d'accueil du Grand Site. Par ailleurs, un partenariat a également été noué avec la gendarmerie nationale pour réaliser des tournées communes avec les gardes de la réserve naturelle, principalement pour mieux faire respecter la réglementation concernant la présence des chiens, le bivouac ou l'utilisation des drones.

En juin dernier, la Communauté de Communes, en partenariat avec l'équipe du Grand Site et la réserve naturelle, a organisé le premier éducteur à destination des offices de tourisme. Tous les participants à cette journée, surtout des conseillers en séjours, sont repartis avec des informations pratiques (historique du site, projet de classement du Grand Site, réglementation en réserve naturelle, chiens de protection des troupeaux, prestations proposées par les socio-professionnels du secteur...) qu'ils pourront mettre à profit pour leurs échanges et conseils auprès des visiteurs.

Des navettes estivales pour proposer une alternative à la voiture

Sous l'impulsion du Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG), avec l'appui de Haut-Giffre Tourisme et de l'office de tourisme de Samoëns, ainsi que le soutien technique et financier de la Région Auvergne Rhône Alpes, des navettes estivales ont été mises en place au départ et en direction des communes de Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval et Verchaix. Cette expérimentation, qui devrait être reconduite l'an prochain et élargie à l'ensemble du territoire des Montagnes du Giffre, donne la possibilité aux habitants et aux visiteurs de bénéficier d'une alternative à la voiture, notamment pour se rendre vers des sites comme le Cirque du Fer-à-Cheval, et pour un tarif accessible (1 euro/personne/jour). Plus d'informations sur www.montagnesdugiffre.fr

Enfin, les supports édités par la Communauté de Communes, au titre de la compétence "promotion du tourisme", mais aussi ceux édités par les offices de tourisme, le Syndicat mixte du Grand Site ou la réserve naturelle, comportent de nombreuses informations sur la sécurité et les risques en montagne, sur les règles de courtoisie avec les autres usagers, sur les aspects réglementaires dans les espaces naturels protégés, mais aussi sur les usages productifs de la montagne comme le pastoralisme ou la sylviculture.



Martin Girat
Vice-président
de la Communauté
de Communes
en charge de la
promotion
du tourisme

Il faut que l'expérience du Cirque du Fer-à-Cheval, et plus globalement celle des Montagnes du Giffre, soit positive. On ne souhaite plus voir de stationnement anarchique, de gens mécontents ou d'incivilités. Cette attractivité, il faut arriver à la maîtriser.

C'est pourquoi, grâce au travail remarquable mené par les acteurs locaux, collectivités et socio-professionnels, on espère retrouver davantage de quiétude et de respect envers nos espaces naturels, mais aussi pour les hommes et les femmes qui y vivent à l'année".

